



PRINCIPAUTÉ DE MONACO
Ministère d'État

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR
DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ
DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME
DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES

22

LE JOURNAL DE L'ADMINISTRATION

OCTOBRE 2010

édito

Les vacances ne sont plus qu'un lointain souvenir pour chacun d'entre nous et le JDA revient à son rythme mensuel !

Les Services et Directions sont à nouveau en pleine activité : nominations, célébrations d'anniversaires, Monaco comme lieu d'événements et de conférences internationales ... sont d'actualité.

Découvrez dans ce numéro le **Centenaire du Lycée Albert I^{er}** et les contributions de personnalités et de fonctionnaires, les missions du **Centre Médico-Sportif** et de la **Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires** ou encore un dossier pratique sur le fonctionnement et les principes généraux des **retraites des Fonctionnaires et Agents**.

Prochain JDA : fin novembre 2010

Zoom



7 octobre 2010

Journée Monaco à Shanghai

La délégation monégasque, conduite par S.A.S. le Prince Souverain et composée d'une centaine de personnes, a célébré la journée de Monaco à l'Exposition Universelle de Shanghai.

S.A.S. le Prince Souverain a été accueilli par Catherine Fautrier, Commissaire Général du Pavillon Monaco à Shanghai.

En six mois, quelque 2 millions de personnes ont visité le Pavillon de Monaco. Un grand succès !



03

L'attractivité de la Principauté



04

Les 100 ans du Lycée Albert I^{er}



06

Les retraites dans la Fonction Publique



08

L'équipe du Centre Médico-Sportif

L'ATTRACTIVITÉ DE LA PRINCIPAUTÉ

Le 30 juillet dernier, un groupe de travail présidé par M. André Garino a remis à S.E. M. Michel Roger, en présence de Mme Sophie Thévenoux, Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Économie, une synthèse de propositions sur le thème « L'attractivité au service du développement économique de la Principauté de Monaco ».

Constitué en mai 2010 à la demande du Ministre d'État, ce groupe de travail était composé de fonctionnaires issus de différents services de l'Administration. Durant deux mois, le groupe a multiplié les rencontres avec les acteurs de la vie économique, sociale et politique de la Principauté.

Le rapport de juillet 2010 a fait apparaître dix axes prioritaires d'action, déclinés en de multiples propositions qui ont fait l'objet d'une réflexion au sein du Gouvernement durant l'été.



30 juillet 2010 : les membres du groupe de travail lors de la remise du rapport
De g. à d. : Léonore Lecuyer-Morin, Elodie Kheng, André Garino, Marie-Pierre Gramaglia, S.E. M. Michel Roger, Sophie Vatrican, Céline Caron-Dagioni, Michel Novali et Mme Sophie Thévenoux. Absent de la photo : Sandrine Mazzolini

Ainsi, début octobre 2010, S.E. M. Michel Roger a rendu publiques les mesures concrètes arrêtées par le Gouvernement qui s'inscrivent dans la feuille de route que S.A.S. le Prince Souverain lui a adressée.

L'action du Gouvernement sera ainsi tournée vers les axes suivants :

- › fixer les priorités du développement économique dans le cadre d'une vision prospective de l'avenir du pays.

- › favoriser l'accueil de nouvelles activités et de nouveaux résidents en simplifiant les procédures et raccourcissant les délais d'instruction.
- › moderniser en profondeur le droit économique et des affaires.
- › optimiser les recettes de l'État.

Nominations

Valérie Viora-Puyo, Secrétaire Général du Conseil National, est nommée **Directeur des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique** à compter du 6 septembre 2010. Elle succède à **Franck Taschini** qui a pris sa retraite à cette date.

Diplômée de l'École Supérieure de Commerce et d'Administration des Entreprises de Nice Sophia-Antipolis, Valérie Viora-Puyo intègre l'Administration en 1987 au Secrétariat du Département de l'Intérieur. Elle est nommée au Secrétariat du Département des Travaux Publics et des Affaires Sociales de 1990 à 1995. En 1995, elle rejoint le Secrétariat du Département de l'Intérieur où elle occupe différents postes avant d'être nommée Conseiller Technique. En 2004, elle devient Secrétaire Général du Conseil National.

Nous lui adressons tous nos vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions de Directeur des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique.

Franck Taschini diplômé de Droit Privé, d'Études Approfondies de Droit des Affaires et de Droit Économique, a effectué l'ensemble de sa carrière au sein de l'Administration monégasque.

En 1985, il intègre la Régie du Palais Princier et rejoint le Service du Contentieux et des Études Juridiques en 1989. En 1991, il intègre



31 Août 2010.
S.E. M. Michel Roger entouré de Valérie Viora-Puyo et Franck Taschini.

l'Administration des Domaines où il occupe différents postes avant d'être nommé Administrateur des Domaines en 2000. En 2006, il devient Conseiller Technique au Département des Finances et de l'Économie et le 1^{er} janvier 2007, il est nommé Directeur des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique.

Nous lui souhaitons une agréable retraite après ces 25 années dévouées au service de l'Administration monégasque.

Le 31 août 2010, S.E. M. Michel Roger a offert une réception à sa Résidence à l'occasion du départ à la retraite de Franck Taschini.



Étaient présents des Conseillers de Gouvernement, des membres du Cabinet Princier et des fonctionnaires.

Céline Cottalorda est nommée Conseiller Technique au Ministère d'État, à compter du 1^{er} octobre 2010. Elle a précédemment occupé les fonctions d'Adjoint au Directeur du Centre de Presse et de Chargé de Mission à la Mairie de Monaco.

Elle sera notamment en charge du suivi des mesures concernant l'attractivité et de certains dossiers susceptibles de donner lieu à communication de la part du Ministre d'État.



Céline Cottalorda

COMMENT SOUSCRIRE OU RENOUELER SON PASS RESTAURANT ?

Vous êtes déjà bénéficiaire du Pass Restaurant

Votre souscription est automatiquement renouvelée pour l'année 2011, par tacite reconduction.

Si vous ne souhaitez plus bénéficier du Pass Restaurant en 2011, vous devez impérativement le faire savoir avant le 30 novembre 2010, à la DRHFFP auprès de Fabienne Pasteau et Nathalie Albaladejo (poste 81.13).



Vous n'êtes pas encore bénéficiaire du Pass Restaurant

Vous pouvez à tout moment souscrire au Pass Restaurant, un moyen pratique et économique pour déjeuner !

Pour cela, contactez la DRHFFP - Fabienne Pasteau et Nathalie Albaladejo (poste 81.13).

Une circulaire sera prochainement diffusée par la DRHFFP afin de vous apporter plus de précisions.

Retrouvez les 126 établissements acceptant le Pass Restaurant sur www.monpassrestaurant.fr /MONACO

L'actu en images

septembre 2010



S.E. M. Michel Roger consulte sur son I-Pad le JDA, accessible en ligne

11 octobre 2010



Nouvelle promotion Vivier 2011 qui vient de débiter son programme de formation théorique.

Haut : Frédérique Picco, Marie-Ange Di Franco, Benjamin Valli
Bas : Isabelle Wenden, Hélène El Missouri

PARTICIPEZ À LA NO FINISH LINE AVEC LA FONCTION PUBLIQUE



Du 20 au 28 novembre 2010, venez participer à la 11^e édition de la No Finish Line sur le Port de Monaco !

En marchant ou en courant, **chaque km parcouru**, sur le circuit de 1.600 mètres ouvert 24h/24, **équivalait à 1€ reversé** au profit de l'association Children & Future, dont S.A.S. la Princesse Stéphanie est la Marraine.

Comme l'an passé, la **Direction de la Coopération Internationale apportera sa contribution en doublant la somme récoltée** grâce aux performances de l'équipe de la Fonction Publique.

Si vous souhaitez participer sous le maillot de la Fonction Publique, quel que soit votre niveau, contactez le Secrétariat Général au :
Tel : 98 98 46 78 / 98 98 82 33

NOUVEAUX LOCAUX POUR LA DRHFFP ET LA DAJ

Les locaux de la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique ont été récemment réaménagés et rénovés.

Les bureaux de la Direction des Affaires Juridiques ont déménagé et se sont regroupés au 13 av. des Castellans.



Ci dessus : Accueil de la DRHFFP
Ci-contre : Salle de réunion à la DAJ

14 octobre 2010



Du 13 au 15 octobre 2010, la Commission Supérieure des Comptes, présidée par M. James Charrier, a accueilli la conférence de l'Association des Institutions Supérieures de Contrôle ayant en Commun l'Usage du Français (AISCCUF) en Principauté. (Un article complet dans le prochain JDA)

centenaire du lycée Albert 1^{er}

LE LYCÉE ALBERT 1^{er} SOUFFLE SES 100 BOUGIES !

Le 25 septembre 1910, le Prince Albert 1^{er} signait l'Ordonnance Souveraine qui donnait une existence légale au Lycée de Monaco, dont les premiers cours se déroulaient le 4 octobre de cette même année. Aujourd'hui, la Principauté de Monaco célèbre cet Anniversaire.

Depuis 100 ans, le lycée a formé et éduqué, dans un souci permanent d'excellence, de nombreuses générations d'élèves de la Principauté.

Indépendamment de sa mission initiale d'éducation et d'orientation, le Lycée a, pendant 100 ans, suscité et encouragé les activités culturelles, artistiques et sportives au travers de clubs : littérature, photogra-

phies, théâtre, musique, ... ainsi que des partenariats avec des entités culturelles de la Principauté : Musée Océanographique, Ballets de Monte-Carlo, Opéra et Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo...

L'année scolaire 2010/2011 est l'occasion de célébrer le Centenaire du lycée Albert 1^{er}, son fondateur, son histoire, ses enseignants et élèves.

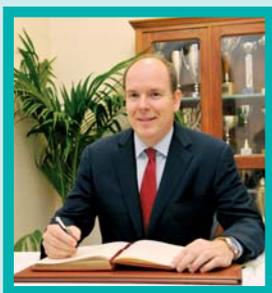
Avec le concours de la Direction de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports, cette année exceptionnelle sera rythmée par un programme de manifestations élaboré par l'équipe pédagogique et les élèves du Lycée Albert 1^{er}.

Tout le programme sur www.lycee-albert1er.mc

11 octobre 2010 : dévoilement par S.A.S. le Prince Souverain de la plaque commémorative du Centenaire du Lycée Albert 1^{er}



Centenaire du Lycée : ils ont dit...



« Je garde en mémoire d'excellents souvenirs du Lycée Albert 1^{er} et j'ai été très heureux de participer aux événements commémorant son Centenaire.

Durant ces années formidables, j'ai lié de solides amitiés et je pense avec émotion aux professeurs remarquables qui ont su dispenser à chacun d'entre nous, avec une grande générosité, un enseignement de qualité. »

S.A.S. le Prince Souverain - promotion BAC 1975



« ... les amitiés, alliées à la qualité de l'enseignement reçu ont constitué l'environnement d'un fantastique apprentissage. C'est donc avec joie et une certaine fierté que je m'associe à cette fête et souhaite un merveilleux 100^e anniversaire au Lycée Albert 1^{er} de Monaco »

Dominique Strauss-Kahn, Directeur Général du Fonds Monétaire International - promotion BAC 1966



« Avant d'être champion du monde de rallye, j'ai été champion du monde des heures de colle au Lycée Albert 1^{er}. Ce lieu d'éducation m'a donc naturellement appris la discipline et la persévérance »

Daniel Elena, Champion du monde de Rallye (7 titres consécutifs) - a effectué le début de ses études au Lycée Albert 1^{er}

« Les années Lycée représentent pour moi des souvenirs de franche camaraderie, avec un plaisir d'apprendre au contact de professeurs qui semblaient être pour nous des puits de sciences »

Pierre Cellario, Proviseur-Adjoint du Lycée Albert 1^{er} promotion BAC 1981



« Le lycée me rappelle de belles années. Un mélange entre insouciance et la responsabilité de décider de son avenir. De belles amitiés se sont liées entre camarade voire avec le personnel nous encadrant »

Yann Bertrand, Attaché Principal Hautement Qualifié au Contrôle Général des Dépenses promotion BAC 2000



« Mes meilleurs souvenirs du Lycée Albert 1^{er} sont liés au Club littéraire. Nous étions entre copains, nous retournions le soir dans l'établissement désert et nous investissions les lieux différemment. C'était alors vraiment Notre Lycée »

Françoise Gamerding, Adjoint au Directeur des Affaires Culturelles - promotion BAC 1982



« J'éprouve une grande fierté d'avoir étudié au Lycée. J'y ai fait de belles rencontres qui m'ont marquée et lié des amitiés qui perdurent aujourd'hui au sein de l'Administration ».

Valérie Manera (née Lenoir), Secrétaire-sténodactygraphe à l'Office des Emissions de Timbres-Poste - promotion BAC 1982

« A l'époque, le Lycée représentait toute notre adolescence, puisque nous y étions de la 6^e à la Terminale. Des cours excellents y étaient dispensés dans une ambiance conviviale et familiale »

Sabine-Anne Minazzoli, Secrétaire Général de la Commission Supérieure des Comptes promotion BAC 1990



Remerciements

Toute l'équipe du JDA remercie S.E. M. Gilles Noghès, Ambassadeur de Monaco aux États-Unis et au Canada pour son soutien dans l'élaboration de cette page.

interview

ENSEIGNEMENTS SUR-MESURE AVEC LA RÉFORME DES LYCÉES

La mise en œuvre de la réforme des lycées débute cette année avec les classes de Seconde. Raymond Xhrouet, Proviseur du lycée Albert 1^{er} nous détaille son contenu et ses dispositions.

Quelles nouveautés cette réforme apporte-t-elle ?

Cette réforme, qui ne bouleverse pas notre système pédagogique, apporte des évolutions permettant une orientation plus personnelle et continue de l'élève.

Elle comporte deux volets : un volet d'accompagnement et un volet d'exploration*.

Elle a pour but d'adapter le lycée à son époque et de fournir à l'élève de Seconde une vision plus large, de nouvelles bases et connaissances l'aidant à effectuer un choix de filière adapté pour la classe de Première et ainsi mieux l'accompagner dans son parcours d'orientation.

Comment ces dispositions ont-elles été mises en place ?

Dès le mois de juin 2010, les collégiens de 3^e et futurs élèves de Seconde ont eu à choisir parmi les matières proposées dans l'enseignement d'exploration.

Depuis plusieurs semaines, ces nouveaux enseignements ont débuté et se sont intégrés naturellement dans le cursus. Nous avons réajusté les emplois du temps pour maintenir un volume horaire d'enseignement par semaine relativement stable. La mise en place de ces nouveaux cours n'a pas nécessité le recrutement d'enseignants supplémentaires, leur planning a juste été réaménagé.

En 2011, la réforme se déploiera pour les élèves de Première et s'achèvera en 2012 avec les élèves de Terminale.



Raymond Xhrouet,
Proviseur du lycée Albert 1^{er}

* Les nouveaux enseignements :
L'accompagnement personnalisé hebdomadaire
2h de français et 2h de mathématiques sont programmées en parallèle dans l'emploi du temps

Ces volumes horaires sont modulables. En cours d'année et en fonction de ses compétences, un élève peut intervenir les heures de français avec les heures de mathématiques.

L'enseignement d'exploration hebdomadaire
2h de Sciences Économiques et Sociales pour tous les élèves, 2h au choix parmi les matières suivantes :

- Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion
- Création et activités artistiques
- Arts Musique
- Sciences de l'ingénieur
- Langue vivante 3 : allemand, chinois, espagnol ou italien
- Latin ou grec
- Méthodes et pratiques scientifiques

L'actu en images



7 septembre 2010

50 ans de la Division de la Police Maritime et Aéroportuaire. S.A.S. le Prince Souverain et M^{lle} Charlotte Casiraghi (marraine de la Division) entourés par les aînés de la Police Maritime.

Le palmarès 2010 de la Fondation Prince Pierre a été dévoilé. Au sein de la Direction des Affaires Culturelles, une équipe est dédiée à la Fondation.

De g. à d. : Céline Verrando (Assistante organisation Prix Littéraires), Virginie Raimbert (Coordination Prix International d'Art Contemporain), Françoise Gamerding (Coordination générale), Josiane Debieuvre (Régisseur), Emmanuelle Xhrouet (Chargée de communication), Josiane Montuori (Comptable) et Mélanie Bastide (Secrétaire). En médaillon : Jean-Charles Curau (Secrétaire Général)

28 septembre 2010



6^e Monaco Raid interarmées
Victoire de l'équipe monégasque pour cette compétition entre 15 équipes issues de 6 pays.

Monaco sur la plus haute marche du podium devant les militaires italiens et les marins-pompiers de Marseille

De g. à d. : Magali Albin (DENJS), Alain Regnault (Sapeur-pompier), Miguel Manucci (Agent de police), Frédéric Artieri (Agent de police et Chef d'équipe), André Muhlberger (Directeur de la Sécurité publique).

Absent de la photo : Frédéric Charlot (Lieutenant de police, entraîneur de l'équipe).



9 octobre 2010



culture

LA DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES VOUS INVITE À DÉCOUVRIR L'EXPOSITION « ESPRIT NOMADE »

Organisée par la Direction des Affaires Culturelles, l'exposition « Esprit Nomade » se déroule du 19 octobre au 14 novembre 2010 à la salle d'exposition du Quai Antoine 1^{er}.

Vous y découvrirez 75 photographies en couleurs des artistes italiens Tiziana et Gianni Baldizzone présentant comme un seul peuple les éleveurs nomades répartis dans des régions très différentes

de la planète, nomades des déserts de sable, d'herbe et de neige.

Cette exposition est un voyage à la découverte d'hommes vivant depuis des millénaires en milieu hostile. Elle invite à la réflexion car les nomades pourraient s'avérer de précieux alliés dans la préservation et la conservation de l'environnement.

Découvrez sans attendre les contrastes et similitudes, couleurs et lumières, ainsi que la qualité esthétique et artistique des photographies.

« Esprit Nomade - Nomades des déserts de sable, d'herbe, de neige »

Du 19 octobre au 14 novembre 2010

Entrée gratuite, Salle d'exposition du Quai Antoine 1^{er}
Chaque jour de 13h à 19h (sauf le lundi)

Renseignements : DAC : 98.98.83.03

retraites : mode d'emploi

DANS LA FONCTION PUBLIQUE : COMMENT ÇA MARCHE ?

Le système de financement des retraites en Principauté est basé sur le principe de solidarité avec une retraite par répartition.

Ainsi, les actifs, au travers de leurs cotisations, financent les pensions des retraités. Ce principe concerne naturellement les Fonctionnaires et Agents de l'État.

LES RETRAITES DE LA FONCTION PUBLIQUE : PRINCIPES GÉNÉRAUX

Ce schéma synthétique présente les grandes lignes du principe des retraites.
Il ne tient pas compte des dispositions et cas particuliers (corps de métiers, détachement, disponibilité...)

	Vous êtes Fonctionnaire (titulaire) de l'État, de la Commune, militaire ou magistrat	Vous êtes Agent de l'État ou de la Commune (non titulaire)
Les dispositions	Elles sont fixées par la loi 1.049 du 28 juillet 1982 (www.legimonaco.mc)	Elles sont fixées par la loi n° 455 du 27 juin 1947, modifiée (www.legimonaco.mc)
Taux de cotisation mensuel	6% du traitement brut* reversés à l'État	6,15% du traitement brut reversés à la Caisse Autonome des Retraites (CAR)
Age limite d'activité	65 ans , hors cas particuliers (policiers, militaires, certains personnels enseignants...)	65 ans , hors cas particuliers (certains agents de la DAU)
Conditions de départ anticipé Avec jouissance de la pension	À partir de 15 années de services effectifs et • 50 ans d'âge • Dès l'ouverture du droit validé (soit dès 15 ans pour les épouses et mères de famille (qui se voient attribuer 1 année supplémentaire d'ancienneté par enfant))	À partir de l'âge de 60 ans avec 10 années de cotisations minimum, ou 55 ans pour les femmes ayant élevées au moins 3 enfants. À partir de 55 ans et 10 années de services effectifs dans la fonction pour les agents égoutiers afin de tenir compte de la pénibilité au travail.
Demande de liquidation de la pension de retraite	À formuler auprès de la DRHFFP , sous couvert du supérieur hiérarchique	À formuler auprès de la CAR , chargée du paiement des pensions
Base de calcul du montant de la pension de retraite	6 derniers mois d'activité (traitement assujéti à cotisation)	Points accumulés à la CAR tout au long de l'activité professionnelle Valeur du point CAR : 17,47€ au 1/10/10
Calcul de la pension de retraite	(Traitement brut* x nb d'années de services effectifs) / 50** = montant mensuel	Retraite principale (Nb de points CAR cumulés) x valeur du point = montant annuel Retraite complémentaire 50% des points acquis à la CAR pour les périodes d'activité passées au Gouvernement ou à la Commune (Décision prise par le Gouvernement le 30 décembre 1965) ((Nb de points CAR cumulés) / 2) x valeur du point = montant annuel complémentaire
Exemple concret	Pour un traitement mensuel net de 2.900€ (indice 446 - et 3.085€ brut*), le montant de la pension de retraite au bout de 35 années sera de : 2.159€ (3.085€ x 35) / 50 = 2.159€ mensuel	Retraite principale versée par la CAR Pour un cumul de 800 points 800 x 17,47 = 13.976€ annuel, soit 1.164,67€ mensuel Retraite complémentaire correspondante versée par la Direction du Budget et du Trésor. (800 : 2) = 400 x 17,47 = 6.988€ annuel, soit 582,33€ mensuel
Dispositions particulières <u>Montant de la pension</u>	Plafond : le montant de la pension ne peut excéder 75% de la moyenne des traitements des 6 derniers mois d'activité Minima : le montant de la pension de retraite ne peut être inférieur à un indice fixé par Arrêté ministériel (indice 208 actuellement)	Le nombre de points acquis à la CAR est plafonné à 4 points par mois.
<u>Départ anticipé</u>	Une bonification de départ est octroyée sous réserve de 25 années de service minimum. Une proposition du Chef de Service doit être formulée et validée par le Gouvernement	

*Traitement brut mensuel = (traitement indiciaire + indemnité compensatrice de 25% + indemnité monégasque de 5%)

** en 45° si la limite d'âge de la fonction est différente de 65 ans (cas particuliers : policiers, militaires, certains personnels enseignants)

L'ÉQUIPE DE LA SECTION "PAYES ET RETRAITES" DE LA DIRECTION DU BUDGET ET DU TRÉSOR.

La section « Payes et Retraites » de la Direction du Budget et du Trésor est en charge du calcul des payes des fonctionnaires et agents de l'État ainsi que de la liquidation des retraites des fonctionnaires et retraites complémentaires pour les agents non titulaires de l'État.



De g. à d. : Nathalie Borgia (Contrôleur), Cédric Assenza (Comptable), Carolina Rinaudo (Comptable), Eric Antonioli (Comptable), Jean-Pierre Bernardi (Inspecteur), Christine Brandini (Comptable), Béatrice Boscagli (Comptable), Iris Cattalano (Chef de section) et Lynda Menant (Attachée)

Demande de simulation

Si vous êtes fonctionnaire et souhaitez réaliser une simulation du montant de votre future pension de retraite, vous devez adresser une demande officielle à la Direction du Budget et du Trésor, Section Retraites (Éric Antonioli).

La date estimée de départ à la retraite ne doit pas être distante de plus de 5 années à partir du jour où la demande d'estimation est sollicitée (soit 2015 si vous effectuez votre demande en 2010).

MONACO EN CHIFFRES 2010

Parution de « Monaco en Chiffres 2010 » !

Véritable outil de référence de l'activité en Principauté (sociale, économique, financière, sportive...), le recueil Monaco en Chiffres est réalisé par la Division des Statistiques et des Études Économiques de la Direction de l'Expansion Économique (700 exemplaires imprimés sur papier recyclé). L'édition 2010 est pour la première fois publiée sur CD.

Retrouvez la section économique du Monaco en Chiffres 2010 sur www.gouv.mc, rubrique « rapports et statistiques » / « monaco en chiffres ».



l'actu en images

29 septembre 2010 : Succès pour la soirée « A night in Monaco » à la Saatchi Gallery de Londres organisée par la DTC avec des partenaires touristiques et économiques de la Principauté. Près de 1.500 invités triés sur le volet sont venus découvrir Monaco autrement.

29 septembre 2010



De g. à d. : Mme Elisabeth Ritter-Moati (DG de la CDE), M. Michel Dotta (Président de la CDE) et S.E. M^{me} Evelyne Genta, Ambassadeur de Monaco au Royaume-Uni



De g. à d. : Ringo Starr, Barbara Bach et Michel Bouquier, Délégué Général au Tourisme

L'OETP : RELAIS DE L'ACTUALITÉ DE LA PRINCIPAUTÉ

Au travers de sa « Série Anniversaires », l'Office des Émissions de Timbres-Poste s'attache à faire connaître l'actualité monégasque en s'appuyant sur les événements et manifestations de la Principauté.

Un moyen de célébrer ces anniversaires et de les promouvoir à l'international !

Pour l'année 2011, l'OETP travaille d'ores et déjà sur le timbre du 35^e Festival International du Cirque et le timbre du « Chelsea Flower Show ». Il s'agit du salon horticole annuel de Londres le plus réputé au monde et qui accueille plus de 160.000 visiteurs en 5 jours. La Principauté y participera pour la première fois l'année prochaine.



100 ans du lycée Albert I^{er}
Dessin : Sylvia Cornet
Gravure : Jacky Larivière



50 ans du Centre Scientifique de Monaco



50 ans de la Division de la Police Maritime et Aéroportuaire
Dessin : Fabrice Monaci
Gravure : Yves Beaujard

compétences

LE CENTRE MÉDICO-SPORTIF : DES MISSIONS SPÉCIALISÉES ET UNIQUES

Le Centre Médico-Sportif de Monaco est un lieu incontournable pour tous les sportifs de la Principauté. Composé de six personnes, et rattaché à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale, le Centre remplit des missions de prévention et d'information.

La mission principale du Centre est de réaliser l'inspection médicale des sportifs de Monaco. Ainsi, chaque année, quelque 4.500 visites sont effectuées au Centre. Les médecins spécialisés du sport et infirmières rencontrent tous les membres des clubs et associations sportives de la Principauté. Il s'agit de visites permettant de délivrer des certificats de non contre-indication à la pratique du sport. Elles durent en moyenne 15 mn et sont adaptées en fonction de l'âge, du sport et du niveau de pratique du sportif. Ces visites sont gratuites et sur rendez-vous, les médecins ne peuvent prescrire des soins ou traitements.

L'équipe du Centre Médico-Sportif mène des campagnes d'information et de prévention auprès de l'Éducation Nationale, clubs et associations : prévention des risques liés au sport, information sur le tabac



De g. à d. : Marie-Noëlle Vernay, Magali Girod, Richard Manas, Andréa Boyer, Sandie Adroit et Jack Michel

dans les écoles, hygiène par le sport et dopage sont les thèmes abordés lors de ces réunions.

Depuis 2003 et la création du Comité Monégasque Antidopage (CMA), le Centre Médico-Sportif a également pour mission la lutte contre le dopage en Principauté. Le Centre a reçu délégation de la mise en place des actions de prévention et sensibilisation dans ce domaine auprès des sportifs amateurs et professionnels.

Lors de compétitions internationales (Herculis, Mare Nostrum, Jeux des Petits États), il peut être amené, sur demande du CMA, à effectuer des contrôles, conformément à la réglementation des Fédérations Internationales. Par ailleurs, des contrôles hors compétition sont également mis en place pour le suivi des sportifs monégasques qui représentent la Principauté lors de Compétitions Internationales (Jeux Olympiques, Championnats du Monde, Jeux des Petits États).

Les différentes visites effectuées au Centre de 8h30 à 19h - sur RDV

- Visites de non contre-indication à la pratique d'une activité sportive,
- Surveillance médicale de la Sûreté et de la Force Publique en collaboration avec la Médecine du Travail,
- Surveillance de l'entraînement des sportifs de haut-niveau ou de pratique intensive,
- Visites aéronautiques (pilotes d'avions, hélicoptère, planeurs et montgolfière).

L'équipe du Centre

- Dr Jack Michel, Médecin Responsable (également Médecin spécialisé en Aéronautique),
- Dr Richard Manas, Médecin Inspecteur, spécialisé en matière de lutte contre le dopage,
- Magali Girod, Infirmière
- Marie-Noëlle Vernay, Infirmière,
- Sandie Adroit, Secrétaire-sténodactylographe,
- Andréa Boyer, Secrétaire-sténodactylographe.

Centre Médico-Sportif

7 av. des Castellans - tél.: 92.05.41.11

GRIPPE SAISONNIÈRE : LA VACCINATION A DÉBUTÉ !

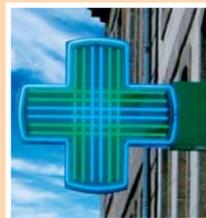
Comme chaque année à l'automne, une campagne de vaccination contre la grippe saisonnière est coordonnée par la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale. Cette campagne a débuté fin septembre 2010 et se poursuit jusqu'en janvier 2011.

La vaccination contre la grippe saisonnière s'adresse, en priorité, aux personnes qui présentent un risque de complications :

- les personnes âgées de plus de 65 ans ;
- les malades adultes ayant une pathologie lourde justifiant leur inscription au titre des affections de longue durée en particulier ceux atteints d'affections pulmonaires chroniques (asthme sévère, broncho-pneumopathies obstructives chroniques).

Ces populations reçoivent un bon du Service des Prestations Médicales de l'État (SPME) et des Caisses de Compensation des Services Sociaux (CCSS) les invitant à se procurer gratuitement le vaccin à la pharmacie et se faire vacciner sans frais par leur médecin traitant.

Cette vaccination est également conseillée pour les personnels de santé, non seulement pour leur propre protection mais aussi pour éviter la transmission de la grippe aux patients fragiles. Cette recommandation est surtout applicable aux professionnels travaillant auprès de personnes âgées.



La vaccination saisonnière est organisée gratuitement :

- par le SPME pour la Direction de la Sûreté Publique, le Corps des Sapeurs Pompiers, et le Corps des Carabiniers ;
- par l'Office de la Médecine du Travail pour les personnels du secteur privé qui le souhaitent et dont les fonctions requièrent cette vaccination.

Compte tenu du risque de survenue d'une épidémie de grippe dès le mois de novembre, il est recommandé de se faire vacciner le plus tôt possible.

La composition du vaccin varie chaque année en fonction des mutations et les souches de virus qui servent à sa composition sont sélectionnées à partir des virus qui ont entraîné des épidémies dans l'hémisphère Sud durant notre été, leur période froide. C'est ainsi que le vaccin de cette année comporte la souche A H1N1 qui est à l'origine de la pandémie observée en 2009 et qui a entraîné au cours du mois de juillet des cas en Australie, en Nouvelle Zélande et au Chili.

Ce vaccin ne comporte pas d'adjuvant ce qui devrait rassurer ceux qui, lors de la vaccination contre la pandémie de 2009, craignaient d'avoir des effets secondaires.

missions

SANTÉ À L'ÉCOLE : LES ÉLÈVES SUIVIS INDIVIDUELLEMENT

L'année scolaire 2010/2011 est, derechef, placée sous le signe de la santé pour les élèves de la Principauté. Ainsi, le Service de l'Inspection Médicale des Scolaires, qui relève de la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale, s'attache à rencontrer, examiner, prévenir et accompagner les élèves de Monaco.

Le Service de l'Inspection Médicale des Scolaires joue un rôle essentiel pour la santé des élèves. Les examens sont effectués périodiquement par le Dr Dominique Cardi-Giordana et le Dr Christiane Sioniac.

Effectué de la maternelle au lycée et d'une durée moyenne de 20 minutes, chaque visite médicale individuelle comporte :

- un examen sensoriel (vue et audition),

- un examen biométrique (taille, poids, indice de masse corporelle),
- un examen clinique (cœur, poumons, rachis, etc...),
- un bilan de l'état vaccinal.

Les enfants de 3-5 ans bénéficient d'exams plus appuyés qui durent une heure. Des tests sont pratiqués pour repérer les troubles de l'apprentissage (dysphasie, dyslexie, dysorthographe, dyspraxie, troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité...).

Dans le cadre de la médecine préventive, le Service transmet aux familles, et si, nécessaire aux médecins traitants, un compte-rendu de chaque examen réalisé.

Pour la première fois cette année, et selon les besoins, le Service de l'Inspection Médicale des Scolaires

effectuera une exploration des capacités respiratoires par spirométrie.

Le Service a également pour mission le suivi spécifique d'enfants porteurs de handicaps, ou souffrant de maladies chroniques ou de troubles graves des apprentissages pour permettre un accueil, une intégration et une scolarisation dans les meilleures conditions lorsque cela est possible.

Les enfants en classes d'intégration et d'adaptation font l'objet d'une surveillance particulière, ainsi que les élèves travaillant en atelier, afin de vérifier leur aptitude au poste de travail.

Enfin, des missions plus étendues sont confiées au Service de l'Inspection Médicale des Scolaires :

- Veiller à l'hygiène, la sécurité, et l'ergonomie des locaux,
- Gérer des événements graves survenant dans la communauté scolaire,
- Agir en cas de maladies transmissibles en milieu scolaire,
- Intervenir en urgence auprès d'enfants en situation de danger.

Le Service :

- Dr Dominique Cardi-Giordana, Médecin-Inspecteur,
- Dr Christine Sioniac, Médecin-Inspecteur,
- Alicia Palmaro, Infirmière,
- Paule Hirtz, Infirmière,
- Sandrine Vanzo, Secrétaire.

54, rue Grimaldi - tél.: 98.98.88.21



De g. à d.: Paule Hirtz, Sandrine Vanzo, Dominique Cardi-Giordana, Christiane Sioniac et Alicia Palmaro

l'actu en images

M. Stéphane Valéri, Conseiller pour les Affaires Sociales et la Santé, accompagné d'une partie de son équipe, s'est rendu dans différents services et entités du Département. Comme à chacune de ses visites, un long dialogue s'est instauré avec les différents responsables. Objectif de ces visites : mieux comprendre le quotidien des personnels, être à l'écoute de leurs attentes et améliorer encore le service aux administrés.

7 septembre 2010



Visite de l'Inspection Médicale des Scolaires et du Centre Médico-Sportif



16 septembre 2010



Visite au Secrétariat du Tribunal du Travail

30 septembre 2010



Visite du Service des Prestations Médicales de l'État

ÉQUIPEMENTS PUBLICS : SYNERGIE DE TRAVAIL ENTRE DIFFÉRENTES ENTITÉS

Au sein du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme (DEEU), quatre entités oeuvrent de concert et mettent en œuvre un travail d'équipe, notamment sur les projets d'équipements publics de la Principauté. Il s'agit de la Direction de la Prospective de l'Urbanisme et de la Mobilité (DPUM), le Service des Travaux Publics (TP), la Direction de l'Aménagement Urbain (DAU) et le Service des Titres de Circulation (STC).

Chaque étape importante du projet est validée au niveau du Département et du Gouvernement.

Un projet majeur dure plusieurs années, depuis les toutes premières études jusqu'à la réalisation finale. Les études tiennent également compte de paramètres démographiques, économiques, techniques et environnementaux. De même, les projets intègrent les nuisances susceptibles d'être générées afin de les minimiser au mieux.

Voici les grandes phases du processus de réalisation d'un projet d'importance. En règle générale, dans les différentes phases du projet, chaque Service intervient selon son domaine de compétence. La coordination s'effectue à travers les réunions de suivi du projet. Dans certains cas et pour certaines phases d'études un Service peut être désigné comme coordonnateur.

Organisation de travail :

- › Si nécessaire, création d'un dossier propre au projet sur la base interservices,
- › Création d'une cellule spécifique, selon les projets, qui intègre les actions de communication externe autour du projet (comme pour les phases de mise en service de la Dorsale),
- › Réunions spécifiques au projet entre les Services concernés,
- › Réunion générale chaque jeudi au Département avec les autres Services et Directions (portant également sur d'autres dossiers).

Les services



« Un travail d'équipe pour mener à bien le projet »

Jean-Michel Manzone,
Directeur de la Prospective,
de l'Urbanisme et de la Mobilité



« Une communication étroite et une synergie interservices à chaque étape du projet »

Jean-Marie Vêran,
Directeur des Travaux Publics



« Des complémentarités mises au service de l'intérêt général »

Olivier Lavagna,
Directeur de l'Aménagement Urbain



« Un véritable travail collectif au quotidien »

Christian Palmaro,
Chef du Service des Titres de Circulation

Étape 1

La DPUM

Phase de pré-programmation

› la DPUM définit les futurs équipements publics dans un pré-programme (portrait-robot du projet) suite à des études basées sur des données démographiques, économiques, sociales et environnementales...

Phase de programmation initiale

- › La DPUM définit le programme en tenant compte de réajustements, notamment après examen du pré-programme par les utilisateurs potentiels.
- › Le programme est le cahier des charges détaillé du projet. Il tient compte des prescriptions des TP (construction), de la DAU (gestion du domaine public : voirie, espaces verts, éclairages, raccordements souterrains...) et du STC (schémas de circulation, optimisation des déplacements pendant et après les travaux...)
- › La DPUM veille à la compatibilité du programme avec le règlement d'urbanisme et le cas échéant adapte ledit règlement à cet effet.

Le processus interservices

Le « programme », validé par le Gouvernement est transmis par la DPUM aux TP et devient une « opération »

Les TP (via l'Administration des Domaines) déposent le permis de construire à la DPUM

Étape 3

DPUM

Permis de construire

› la DPUM vérifie la double-conformité du permis de construire : au programme et au règlement d'urbanisme. Ce permis comprend les plans, les matériaux retenus, des palettes d'échantillons, l'emplacement des espaces verts, les attestations des bureaux de contrôle sur l'électricité, le béton (normes parasismiques)...

Les TP passent le relais

Étape 2

Les TP

Phase de l'opération

Étude technique

- › Les TP gèrent le suivi budgétaire, administratif, contractuel et technique de l'opération.
- › Un maître d'œuvre est retenu pour réaliser l'étude complète de l'opération (délais, budget, contraintes). Il remet au maître d'ouvrage cette étude en différentes phases. Chaque remise d'étude est de plus en plus précise pour aboutir au cahier des charges technique final. Le maître d'ouvrage (TP) consulte et recueille les recommandations techniques de la DAU (revêtements, arrosages, type d'éclairages, emplacements de jardinières, passages publics) et le STC (déplacements lors des différentes phases de travaux, circulations dans les tunnels, accès aux chantiers...).

Consultation d'entreprise pour la réalisation des travaux

› les TP consultent par appel d'offres différentes entreprises de construction et retiennent celles qui répondent aux besoins de l'opération (budget, délais, plan...).

Étape 5

DAU et STC

La livraison

- › Au moment du récolement (livraison du chantier), la DPUM contrôle la conformité de la construction avec le permis de construire qu'elle a délivré.
- › Le STC surveille et optimise les déplacements et la circulation.
- › Après l'année de garantie, les TP passent le relais aux entités chargées de l'entretien et de l'exploitation des ouvrages ou bâtiments : DAU (pour les aménagements et équipements du domaine public), Service des Bâtiments Domaniaux (établissements administratifs ou scolaires), Administration des Domaines (gestion par ex. des logements domaniaux...)

La DPUM délivre le permis de construire aux TP (via l'Administration des Domaines)

Étape 4

TP

La réalisation

- › Les TP font réaliser les travaux par les entreprises retenues.
- › Une réunion de chantier a lieu chaque semaine en présence du maître d'œuvre, du maître d'ouvrage et des entreprises et un compte-rendu est établi et diffusé aux Services concernés.
- › La DAU est partie prenante de cette phase. Elle gère le domaine public : assainissement, pentes d'écoulement, abords du chantier, éclairages, espaces verts, mobilier urbain...
- › Le STC gère les accès, les déplacements et circulation aux abords du chantier.

Maître d'œuvre : Entité chargée des études de conception et réalisation sur le terrain (architecte et bureau d'étude)

Maître d'ouvrage : Entité donneuse d'ordre (l'État représenté par les TP)

Règlement d'Urbanisme : Texte réglementaire et plans associés qui régissent l'implantation et les volumes des constructions sur un site donné de la Principauté

environnement

LA DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT EXPLORE LES FONDS MARINS DE LA PRINCIPAUTÉ

Dans le cadre d'un programme d'implantation de récifs artificiels, la Direction de l'Environnement initie et coordonne une campagne d'exploration des fonds marins de Monaco.

Réalisée en trois phases, cette campagne permettra de restituer une image 3D de ces fonds pour une meilleure gestion du littoral monégasque.

Début septembre 2010, le navire spécialisé « L'Essor » a réalisé les premiers relevés, en tractant un sonar multi-faisceaux permettant d'enregistrer l'image sous-marine et la topographie 3D



pour des profondeurs allant de 15 à 100 mètres.

La seconde phase de relevés, réalisée en octobre 2010, a permis de sonder les fonds marins pour les profondeurs de moins de 15 mètres ainsi que dans les zones portuaires.

La dernière phase d'exploration, quant à elle, aura lieu fin octobre et consistera en l'acquisition d'images réelles par plongée ou Robot télé-opéré depuis la surface.

Cette campagne a été confiée à une société COPETECH-SM, spécialisée dans ce type d'étude.

L'ensemble des données sera restitué fin décembre 2010 et permettra de déterminer la nature et la topographie des fonds, de mettre en évidence les zones de biocénoses* et de déterminer la nature de la couche de sédiments superficiels.

Au sein de la Direction de l'Environnement, une équipe de 4 personnes est impliquée sur le projet d'implantation de récifs artificiels dont la cartographie des fonds constitue la toute première réalisation.

* : biocénose : ensemble des êtres vivants coexistants dans un espace défini.

Nominations au 1^{er} septembre 2010

Parkings Publics et Bâtiments Domaniaux : deux nouveaux Chefs de Service

› Claude Boffa,

Chef du Service des Parkings Publics est nommé **Chef du Service des Bâtiments Domaniaux**, en remplacement de Jean-Marie Vérani qui demeure Directeur des Travaux Publics.

En 1978, Claude Boffa intègre l'Administration avec pour mission de gérer et contrôler les Parkings Publics (8 parkings et 24 agents à l'époque). En 1998, il prend la tête du Service des Parkings Publics dès sa création.

Aujourd'hui, il est Chef du Service des Bâtiments Domaniaux, entité composée de 40 personnes.

› Christophe Prat, Chargé de mission au Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme (DEEU), est nommé **Chef du Service des Parkings Publics, en remplacement de Claude Boffa.**



Claude Boffa



Christophe Prat

Christophe Prat intègre l'Administration il y a une dizaine d'années en qualité de Chargé des assurances de l'État. Il devient ensuite responsable des achats à la Division du Bureau d'Approvisionnement (Département des Finances et de l'Économie) avant de rejoindre le DEEU, en qualité de Chargé de mission.

Aujourd'hui, il est Chef du Service des Parkings Publics, entité composée de 240 personnes et qui gère 46 parkings..

Nous leur présentons tous nos vœux de succès dans leurs nouvelles fonctions respectives.

PARUTION DE LA BROCHURE ANNUELLE DE L'ENVIRONNEMENT

La brochure de l'Environnement 2010, réalisée par les équipes de la Direction de l'Environnement, vient de paraître.

Cette brochure recense l'ensemble des actions mises en œuvre par la Principauté en matière d'environnement et de développement durable au niveau national et international. Destinée aux Institutionnels et au grand public, elle est publiée en français et en anglais et imprimée à 1.800 exemplaires, sur papier recyclé.

Une version électronique est disponible sur www.gouv.mc / dossiers / environnement / l'environnement en Principauté de Monaco.



LE GESTE ÉCORESPONSABLE

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans le cas où l'impression d'un document est réellement nécessaire, il est préférable de l'imprimer en noir et blanc de manière à diminuer le nombre de substances toxiques, nocives et polluantes utilisées pour la fabrication des cartouches de couleurs et également imprimer en mode économique de manière à ne pas utiliser trop d'encre.

Être écoresponsable : une contribution individuelle pour un bénéfice collectif !



4



Si je dois imprimer, j'utilise l'impression en noir et blanc ainsi que le mode économique de l'imprimante.

missions

LA DIRECTION DES RELATIONS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES : RÔLE D'INTERFACE ET DE SOUTIEN

Créée en février 2007, la Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires (DRDC) est l'une des trois Directions du Département des Relations Extérieures.

Entretien avec Marie-Catherine Caruso-Ravera, Directeur.



Marie-Catherine Caruso-Ravera

Quelles sont les attributions de la Direction ?

Sous l'autorité de M. le Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et pour les Affaires Economiques et Financières Internationales, la Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires s'emploie à renforcer la représentation diplomatique et Consulaire de Monaco à l'étranger et instruit les procédures d'accréditation d'Ambassadeurs et de Consuls étrangers à Monaco.

Par ailleurs, la Direction a également un rôle d'accueil de personnalités étrangères lors de visites officielles

ou semi-officielles en Principauté, en étroite collaboration avec d'autres Services du Gouvernement, avec le Service d'Honneur du Palais Princier, le Protocole du Ministère d'Etat ou la Préfecture de Nice.

Il est à noter que depuis la création de la Direction, en 2007, ce travail d'accueil a considérablement augmenté et s'ajoute à la partie administrative de l'instruction des dossiers diplomatiques.

Ces attributions opérationnelles « sur le terrain » nécessitent une très grande disponibilité de la part de tous les fonctionnaires de la Direction, très impliqués dans un travail varié et passionnant avec à la clé le devoir de garantir un accueil exceptionnel qui contribue à la bonne image de la Principauté.

Quelle est votre organisation de travail ?

La Direction est composée de 8 personnes : un Directeur, cinq Secrétaires des Relations Extérieures, une Sténodactylographe et une Secrétaire-Comptable.

Afin de mener au mieux nos missions, la Direction se sub-divise en deux binômes :

- Thomas Sanmori-Gwozdz et Audrey Magnan sont en charge des dossiers liés aux accréditations d'Ambassadeurs et de Consuls étrangers à Monaco ainsi qu'à la nomination des Consuls de Monaco à l'étranger.
- Sergio Bonaventura et Magali Pastor-Scoglio gèrent les Ambassades de Monaco à l'étranger, qu'il s'agisse de dossiers de nomina-

tions des Ambassadeurs de Monaco à l'étranger comme de la gestion du personnel des Ambassades. Ils sont, avec Laure Brousse, qui assure la gestion budgétaire globale des Ambassades, les interlocuteurs de notre Corps diplomatique à l'étranger.

Chrystel Savalli assure le lien administratif entre chaque binôme tout en m'assistant dans mes fonctions de Directeur. Elle est en outre la personne chargée de la mise en forme de tous les traités internationaux signés par Monaco.

Depuis peu, nous avons eu le plaisir d'accueillir Alexandre Jahlan dans notre organigramme, qui assure dans l'immédiat des missions ponctuelles ciblées.

Selon la manifestation, nous mettons en place une organisation transversale que nous coordonnons,

en interne, avec notre Département de Tutelle et ses Directions (DAI et DCI) et en externe, avec la Préfecture de Nice, la Sûreté Publique, la DTC ... qui sont des partenaires essentiels à la réussite de nos missions.

Actuellement, notre Direction prépare la Fête Nationale du 19 novembre. C'est un important travail d'organisation, sous l'autorité du Chambellan du Palais Princier et en collaboration avec l'ensemble du protocole du Gouvernement.

La Fête Nationale est en effet une période privilégiée pour réunir autour de S.A.S. le Prince Souverain le corps diplomatique et Consulaire de Monaco. Outre le côté festif, des réunions de travail sont organisées par la Direction autour de ces cérémonies.



De g. à d.: Chrystel Savalli, Thomas Sanmori-Gwozdz, Marie-Catherine Caruso-Ravera, Audrey Magnan, Sergio Bonaventura, Laure Brousse et Magali Pastor-Scoglio. Absent de la photo: Alexandre Jahlan

PROCÉDURE D'ACCRÉDITATION D'AMBASSADEURS À MONACO

La procédure d'accréditation d'Ambassadeurs d'Etats étrangers débute tout d'abord par une consultation des Autorités monégasques, saisies par une note verbale du Ministère des Affaires Etrangères du pays étranger éventuellement transmise par la voie diplomatique, accompagnée du Curriculum vitae de la personne présentée pour occuper les fonctions d'Ambassadeur. L'intéressé doit impérativement avoir le rang d'Ambassadeur pour que sa demande puisse être instruite.

Le Département des Relations Extérieures, destinataire de ladite note, saisit ensuite le Cabinet Princier pour accord à la fois au sujet de l'ouverture de l'Ambassade (établissement de relations diplomatiques, avec échange d'Ambassadeurs) et de la nomination de l'Ambassadeur.

Après l'agrément du Palais Princier, une réponse est adressée par le Département des Relations Extérieures aux Autorités demanderesse. Ces dernières préparent alors deux documents :

- Les Lettres de Créance, signées par le Chef d'Etat et le Ministre des Affaires Etrangères, à l'attention de S.A.S. le Prince Souverain ;
- Les Copies figurées.

Les Copies figurées sont des Lettres de Créance non signées, qui seront remises au Département des Relations Extérieures avant la procédure d'accréditation.

C'est la date de réception par Monaco de ces Copies figurées qui fixe l'entrée en fonction de l'Ambassadeur étranger, et par conséquent les Relations Diplomatiques entre les deux Etats.

Lors de la cérémonie de la remise des Lettres de créance, dont la date est déterminée par le Palais Princier, l'Ambassadeur présente ses Lettres de créance à S.A.S. le Prince Souverain. L'Ambassadeur prend alors officiellement ses fonctions à Monaco.

Repères

Représentations étrangères à Monaco :

- › 71 Ambassades
- › 75 Consulats

Représentations monégasques à l'étranger :

- › 14 Ambassadeurs accrédités dans 26 pays
- › 124 Consulats dans 73 Etats

compétences

ÉLÈVE FONCTIONNAIRE À LA DAI : DANS LE VIF DU SUJET

En stage depuis le 25 mai 2010 à la Direction des Affaires Internationales (DAI), Anaïs Kemblinsky, élève fonctionnaire, prend une part active aux activités de la Direction.

Quelles sont vos missions à la DAI ?

Dès mon arrivée, la Direction m'a confié de réelles responsabilités. Comme tout autre Administrateur, je gère mes propres dossiers, sous la tutelle de Karine Marquet, Secrétaire des Relations Extérieures, et d'Isabelle Costa, Adjoint au Directeur.

J'ai pour mission le suivi des dossiers liés à l'UNESCO, à l'OIF (Organisation Internationale de la Francophonie), et d'une manière générale à la culture, à l'éducation, à la langue française et au sport.

L'OIF, et plus particulièrement la préparation du XIII^e Sommet de la Francophonie qui se tiendra à Montreux du 22 au 24 octobre 2010, a représenté la charge de travail la plus importante. À ce titre, j'ai eu un rôle d'interface et de liaison entre le Cabinet Princier, l'Ambassade de Monaco à Paris, le Département des Relations Extérieures et ses autres Directions, à travers la rédaction de notes de synthèse et de lettres relatives à la composition et à l'organisation logistique du déplacement de la Délégation monégasque qui se rendra au Sommet. Par ailleurs, j'ai été chargée de



Anaïs Kemblinsky au XIII^e Sommet de la Francophonie à Montreux

centraliser et communiquer les instructions pour les négociations menées par la Représentation Permanente de Monaco auprès de l'OIF portant sur le projet de Déclaration de Montreux.

Je me suis également rendue une semaine à l'Ambassade de Monaco à Paris début septembre pour travailler avec M. Rémi Mortier, Conseiller à l'Ambassade, mon interlocuteur privilégié sur ce dossier. J'ai ainsi pu me rendre compte concrètement des activités d'une Ambassade et prendre part aux négociations, qui ont eu lieu au siège de l'OIF, sur les textes qui seront adoptés à Montreux.

Les différentes missions que j'ai pu accomplir durant mon stage se sont concrétisées notamment à travers ma participation au Sommet de Montreux et aux trois journées de travail qui l'ont précédé, journées au cours desquelles j'ai accompa-

gné S.E. M. Pastorelli, Ambassadeur, Représentant Personnel auprès du Conseil Permanent de la Francophonie, et M. Rémi Mortier dans la négociation et la finalisation des différents textes.

Par ailleurs, j'ai également eu l'opportunité de prendre une part active à la vie de la Direction : réunions de travail, tâches administratives quotidiennes, suppléance lors des congés etc., ce qui m'a permis de bien m'intégrer au sein de l'équipe.

Que vous a apporté ce stage ?

Cette expérience a été très instructive et j'ai beaucoup appris durant ce stage. La méthode d'encadrement mise en place m'a permis de gagner en autonomie et de m'imprégner des thématiques traitées par la Direction.

J'ai pu mettre en application mes connaissances théoriques acquises au cours de mes études (sciences politiques, droit international...) et de la formation Vivier (rédaction administrative, connaissance des Services et Directions...) tout en découvrant la vie de l'Administration. J'ai par ailleurs noué des liens, aussi bien en interne qu'en externe.

Mon précédent stage au sein de la Direction de la Coopération Internationale a complété mon expérience actuelle et me permet aujourd'hui de bénéficier d'une vision transversale des activités et des enjeux du Département des Relations Extérieures.

Repères

XIII^e Sommet de la Francophonie à Montreux

> 3.000 personnes représentant 70 États et Gouvernements

> La délégation monégasque, conduite par le S.A.S. le Prince Souverain, est composée de 11 personnes

> 3 thématiques retenues :

- La Francophonie, acteur des relations internationales et sa place dans la gouvernance mondiale
- La Francophonie et le développement durable : les solidarités francophones face aux grands défis
- La langue française dans un monde globalisé : les défis de la diversité et de l'innovation

> Examen de 7 projets de résolutions et de 5 candidatures

(pays) pour l'obtention du statut d'observateur au sein de l'OIF.



Jérôme Froissart

Bénédicte Schutz

Anne Fantini-Médecin

Nominations à la DCI

Jérôme Froissart, Adjoint au Directeur de la Coopération Internationale (DCI), est nommé Directeur de la Coopération Internationale, en remplacement de Frédéric Platini.

Issu de la promotion « Vivier » de l'année 2000, il intègre la Coopération Internationale pour l'Environnement et le Développement et y est nommé Administrateur en 2003. Dans le cadre de la création de la DCI en 2007, il est nommé Chef de Division. En juin 2009, il devient Adjoint au Directeur de la Coopération Internationale.

Bénédicte Schutz, Secrétaire des Relations Extérieures à la DCI, est nommée Adjoint au Directeur de la Coopération Internationale.

Anne Fantini-Médecin, Chargé de Mission au Secrétariat du Département des Relations Extérieures, est affectée en qualité de Chargé de Mission au sein du pôle juridique de la DCI et est également en charge du suivi des partenariats multilatéraux établis par cette Direction.

Nous leur présentons tous nos vœux de succès dans leurs nouvelles fonctions respectives.

L'actu en images

14 octobre 2010



Pour la 2^e année consécutive, Monaco a accueilli les Prix Euro-Méditerranéens du Journalisme décernés par la Fondation Anna Lindh. Événement organisé en coordination avec le Département des Relations Extérieures

22 septembre 2010
Paris



Réception offerte par S.E. M^{me} Lambin Berti, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Délégué Permanent de Monaco auprès de l'UNESCO à l'occasion de la remise de « Bourses de Monaco pour jeunes chercheurs » au siège de l'Organisation.

Le carnet de la fonction publique

NOUVEAUX ENTRANTS

- **Aouizerat Benjamin**
Administrateur Juridique à la Commission de Contrôle des Informations Nominatives
- **Bastide Mélanie**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction des Affaires Culturelles
- **Birlian Robert**
Analyste au Service Informatique
- **Couloubrier Julia**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Cunha Arnaud**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **De Brouwer Letícia**
Chargé de Mission à la Direction des Affaires Culturelles
- **De Ruytter Béatrice**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction de l'Expansion Économique
- **Dupeyrat Louis**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Garcia Martine**
Troisième Secrétaire à la Mission permanente de Monaco auprès de l'ONU à Genève
- **Guiran Guillaume**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Lambert Marine**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Legros Sullivan**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Leonelli Éric**
Technicien en Télécommunication à la Direction de la Sûreté Publique
- **Malamaire Franck**
Technicien en Système d'Information géographique à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **Milliard Marina**
Sténodactylographe Chargée des Suppléances à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **Niel Éric**
Capitaine à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Oversteys Guillaume**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Palmero Laurie**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction du Tourisme et des Congrès
- **Pesquereux Alexandre**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Pietrosemoli Jean-Marc**
Aide-Ouvrier Professionnel à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **Rinaudo Maxime**
Technicien en Télécommunication à la Direction de la Sûreté Publique
- **Schubler William**
Comptable au Service des Titres de Circulation
- **Sisti Jean**
Chef de Projet à la Commission de Contrôle des Informations Nominatives
- **Tesnier Virginie**
Secrétaire-Sténodactylographe à l'Administration des Domaines
- **Truqui Patrick**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Vecchierini Virginie**
Administrateur à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **Verjus Mathieu**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique

MOUVEMENTS DE PERSONNEL & PROMOTIONS

- **Albrand Lionel**
Administrateur au Service d'Information et de Contrôle sur les Circuits Financiers est nommé Chef de Section au sein de ce même Service
- **Ansquer Céline**
Administrateur à la Commission de Contrôle des Informations Nominatives est nommée Chef de Division au sein de cette même Commission
- **Antonini Marie-Pierre**
Contrôleur à la Direction des Services Fiscaux est nommée Releveur au sein de cette même Direction
- **Barelli Sébastien**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **Barrière Anthony**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **Bazin Denise**
Secrétaire-Sténodactylographe au Secrétariat du Département des Affaires Sociales et de la Santé est nommée Commis-Archiviste au sein du même Secrétariat
- **Bennici Angelo**
Surveillant Rondier au Stade Louis II est nommé Ouvrier Polyvalent au sein de cette même structure
- **Bertrand Yann**
Attaché Principal au Contrôle Général des Dépenses est nommé Attaché Principal Hautement Qualifié au sein de cette même entité
- **Bianchi Barbara**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction de l'Expansion Économique est nommée Attaché au sein de cette même Direction
- **Blanchy Thomas**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics est nommé Commis-Décompteur au Service des Prestations Médicales de l'État
- **Blin Mathieu**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **Bovini Marie-Laure**
Secrétaire Principale au Conseil National est nommée Chef de Section au sein de cette même entité
- **Cardone Jean-Marc**
Comptable-Gestionnaire au lycée Technique et Hôtelier est nommé Intendant au sein du même lycée
- **Cellario Pierre**
Provisur-Adjoint au lycée Technique et Hôtelier est nommé Provisur-Adjoint au lycée Albert Ier
- **Ceysac Christian**
Administrateur Principal au Secrétariat du Département de l'Intérieur est nommé Secrétaire au sein du même Secrétariat
- **Coda Laurence**
Chargé de Mission au Secrétariat du Département de l'Intérieur est nommée Conseiller Technique au sein du même Secrétariat
- **Costa Jonathan**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **Dana-Hattab Ninon**
Attaché Principal Hautement Qualifié au Secrétariat du Département des Relations Extérieures est nommée Chef de Bureau au sein du même Secrétariat
- **Dental David**
Agent de Dépannage à la Direction des Communications Électroniques est nommé Gestionnaire Réseau Télécommunications au Service des Bâtiments Domaniaux
- **Deoriti-Castellini Jean-Marc**
Provisur-adjoint au lycée Albert Ier est nommé Provisur-Adjoint au lycée Technique et Hôtelier
- **Dubesset Ludovic**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **Ferrari Florence**
Chef de Division à la Direction du Budget et du Trésor est nommée Secrétaire en Chef au Conseil National
- **Garino Laurence**
Fonctionnaire Détaché au Grimaldi Forum est nommée Chef de Division à la Direction de l'Expansion Économique
- **Geffroy Charles**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **Gertaldi Isabelle**
Conseiller Principal d'Éducation au lycée Technique et Hôtelier est nommée Administrateur à la Commission de Contrôle des Informations Nominatives
- **Grolier Florian**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **Kappler Cécile**
Documentaliste au Centre d'Informations de l'Éducation Nationale est nommée Responsable de ce même Centre
- **Laberche Joffrey**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **Le Galo Erwan**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **Lemonnier Stéphane**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics est nommé Agent d'Accueil Qualifié au sein de ce même Service
- **Madanian Yannick**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **Maglott Frédéric**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **Mallet Sylvain**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **Marramaque Nathalie**
Commis-Archiviste au Secrétariat du Département de l'Intérieur est nommée Archiviste à la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports
- **Merlino Jean-Luc**
Conseiller Technique au Secrétariat du Département de l'Intérieur est nommé Secrétaire Général du Conseil National
- **Mondon Jérémy**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **Monteiro Yannick**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **Operto Mathias**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **Peano Corinne**
Sténodactylographe à la Direction de l'Aménagement Urbain est nommée Secrétaire-Sténodactylographe au sein de cette même Direction
- **Porasso Caroline**
Administrateur Principal à la Commission de Contrôle des Informations Nominatives est nommée Secrétaire Général au sein de cette même Commission
- **Prevot-D'Arville Rose-Marie**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommée Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction

- **Raco Bruno**
Agent d'Accueil Qualifié au Service des Parkings Publics est nommé Agent de Maîtrise au sein de ce même Service
- **Ravet Yvon**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **Sacco Elodie**
Administrateur à la Direction du Budget et du Trésor est nommée Administrateur Principal au sein de cette même Direction
- **Segalen Marina**
Comptable au Service des Titres et Circulation est nommée Attaché Principal Hautement Qualifié au sein de ce même Service
- **Valmarini Virginie**
Sténodactylographe chargée des suppléances à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Attaché au Secrétariat du Département de l'Intérieur
- **Vandeweghe Marine**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommée Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **Vemay Elisabeth**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommée Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction
- **Volto Maxime**
Élève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police Stagiaire au sein de cette même Direction

DÉPARTS À LA RETRAITE

- **Anceel Marie-Line**
Institutrice à l'École des Révoires
- **Ardisson Béatrice**
Professeur d'Anglais au Collège Charles III
- **Barral Fabrice**
Professeur de Lettres au lycée Albert I^{er}
- **Barral Gisèle**
Professeur de Sciences et Vie de la Terre au lycée Albert Ier
- **Ciarlet Elisabeth**
Archiviste à la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports
- **D'Aumale Philippe**
Commis-Archiviste à la Direction des Affaires Juridiques
- **Garro Geneviève**
Conseiller Principal d'Éducation au Collège Charles III
- **Hervé Nancy**
Sténodactylographe au lycée Technique et Hôtelier
- **Manond Corinne**
Professeur de Lettres au lycée Technique et Hôtelier
- **Michelotti Guy**
Intendant aux Établissements Scolaires de l'Annonciade
- **Mouly Agnès**
Professeur des Écoles à l'École des Révoires
- **Mus Michel**
Jardinier à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **Pasquier Anne**
Aide-Maternelle à l'École de Fontvieille
- **Péri Monique**
Professeur de Sciences Naturelles au Collège Charles III
- **Raffaelli René**
Sous-Brigadier à la Direction de la Sûreté Publique
- **Samarati Claire**
Technicien de Laboratoire au lycée Albert Ier
- **Socci Richard**
Ouvrier Polyvalent au Stade Louis II

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le JDA est en ligne !

Chaque nouvelle édition du JDA est accessible sur la page d'accueil du site Internet du Gouvernement, depuis la rubrique « Le Journal de l'Administration ».

Pour ceux qui souhaitent lire ou relire le JDA depuis leur ordinateur, ce numéro et tous les précédents sont disponibles à cet emplacement.



JDA n°22 - Octobre 2010 - Journal de l'Administration - Mensuel

Rédaction
Centre de Presse
Valérie Dusen-Granon
(vdusen@gouv.mc)

Coordination
Secrétariat Général
du Ministère d'État
Centre de Presse

**Conception
& réalisation**
Media & Events

Photos
Charly Gallo, Gaëtan Luci /
Palais Princier, LCB, Eric
Maihon, Sébastien Darrasse,
FMI, Citroën WRC, Tiziana
et Gianni Baldizzone,
Raphaël Simonet, DR

Remerciements
Julien Cellario, Candice
Fabre, Delphine Frappier,
Nadège Provenzano, Marc
Vassallo, Julien Veglia ainsi
que toutes les personnes
ayant participé à ce numéro.

 **CENTRE DE PRESSE**
MEDIAS & EVENTS